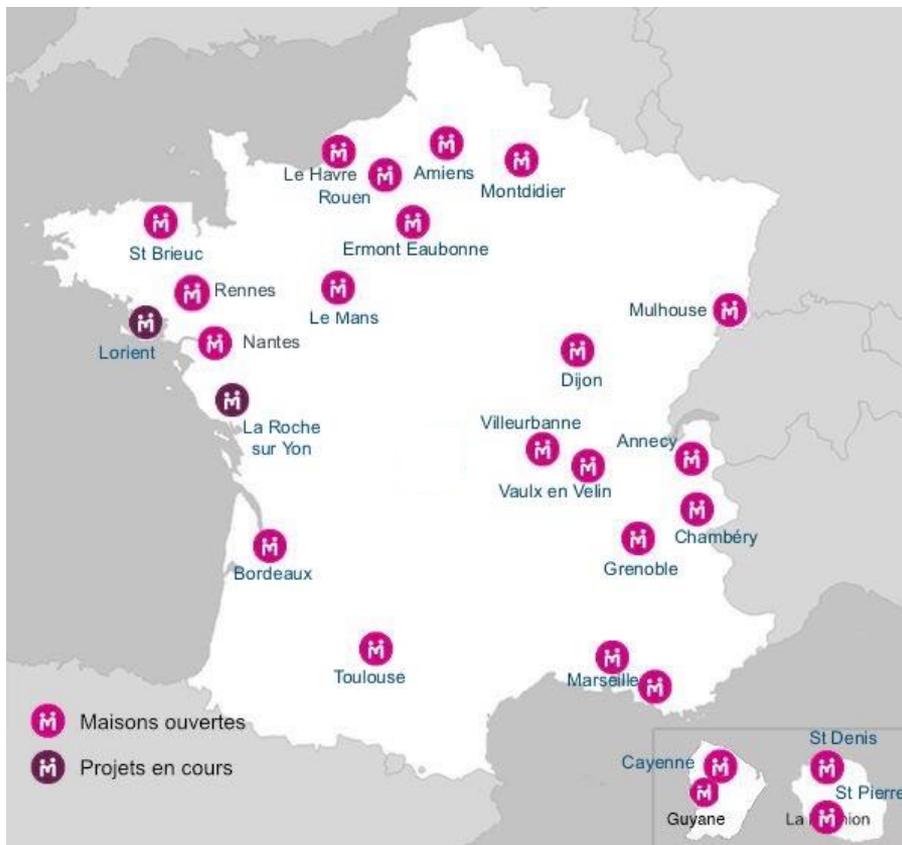




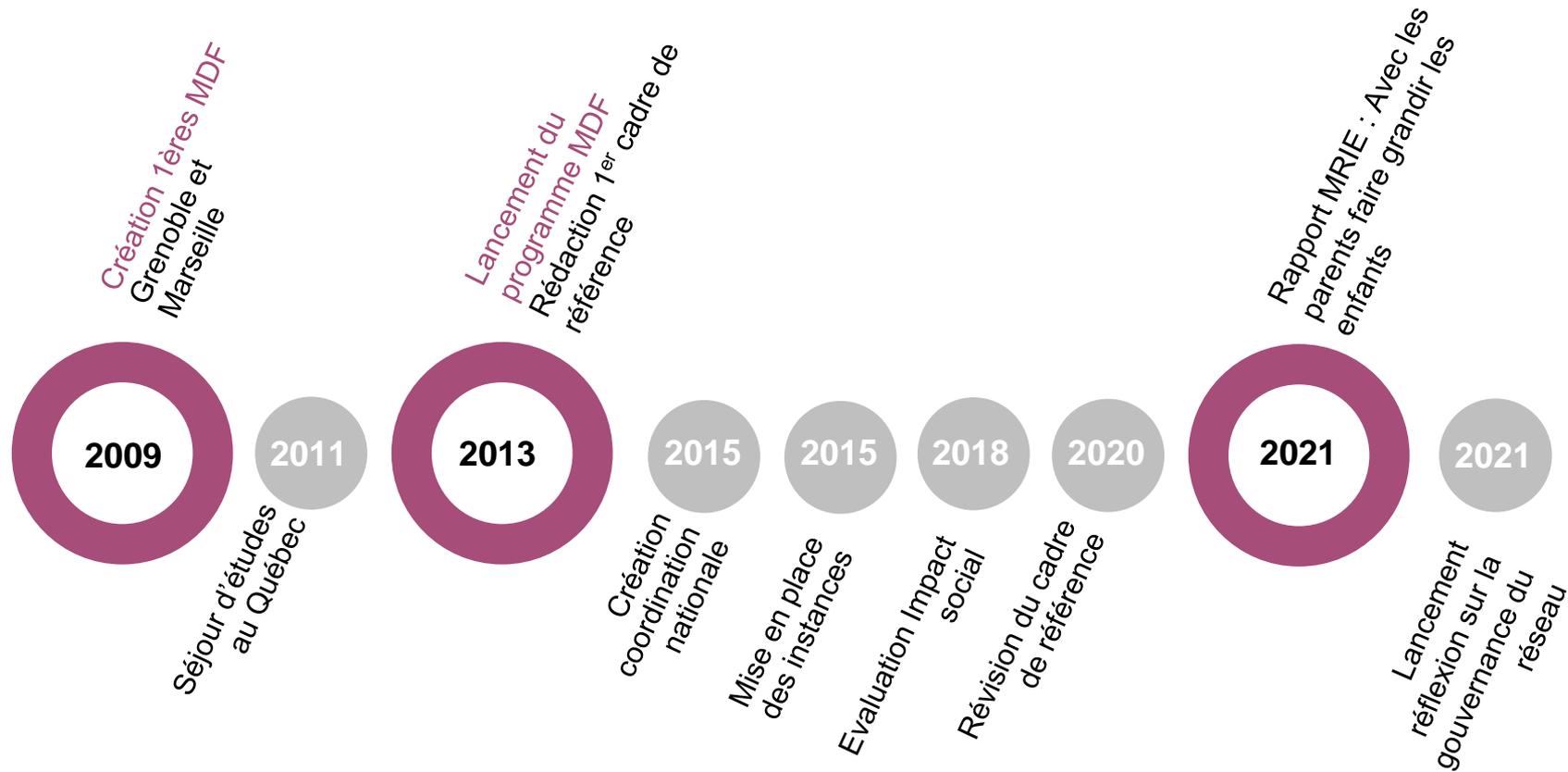
Lien vidéo :



LE RÉSEAU DES MAISONS DES FAMILLES



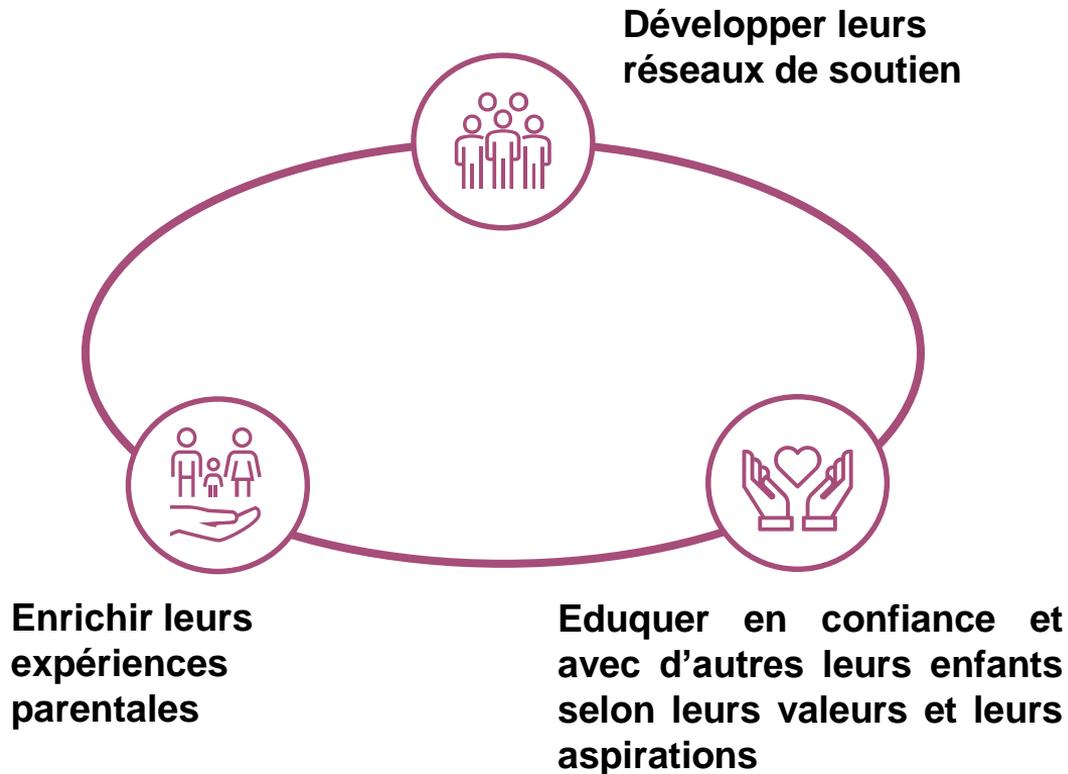
QUELQUES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE



LES MAISONS DES FAMILLES : UNE RAISON D'ÊTRE INNOVANTE

Offrir des milieux de vie aux familles confrontées à des défis ou des contextes de vie difficiles pour :

Les Maisons des familles s'appuient sur les ressources individuelles et collectives des personnes en agissant avec et pour les familles afin de développer le **pouvoir d'agir de toutes et tous**.



A QUI S'ADRESSENT LES MAISONS DES FAMILLES ?



Pour **toutes les familles** qui rencontrent des défis, **particulièrement dans des contextes de pauvreté**, qui peuvent impacter l'éducation de leurs enfants.



Les parents peuvent y venir **avec ou sans leurs enfants**



Ouvertes à toutes personnes **en situation de responsabilités éducatives**.



NOS CONVICTIONS

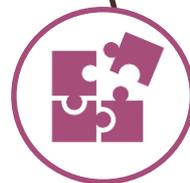
Les **familles, diverses et plurielles** sont une **richesse**



Les parents portent la **responsabilité éducative** de leurs enfants,



Les **défis liés à la pauvreté impactent lourdement** sur la vie des familles.



Toute personne est **une chance pour l'autre**



La relation de **confiance** est le noyau central



La parole et les expériences de chaque personne sont uniques, singulières et précieuses



NOS PRINCIPES D'ACTION



Créer des lieux de dialogue



Valoriser, partager, **enrichir** les expériences parentales



Agir et penser ensemble en réciprocité



Un accompagnement **global en partenariat**



Défendre les droits et promouvoir les paroles et les expériences des familles



Participer à la **prévention** et à la **protection** des enfants



Offrir un **accueil de qualité**

NOS ACTIONS

1

Des **espaces**
repérés, structurés
et sécurisés

Ouverts en journée avec
une grande souplesse
de fonctionnement



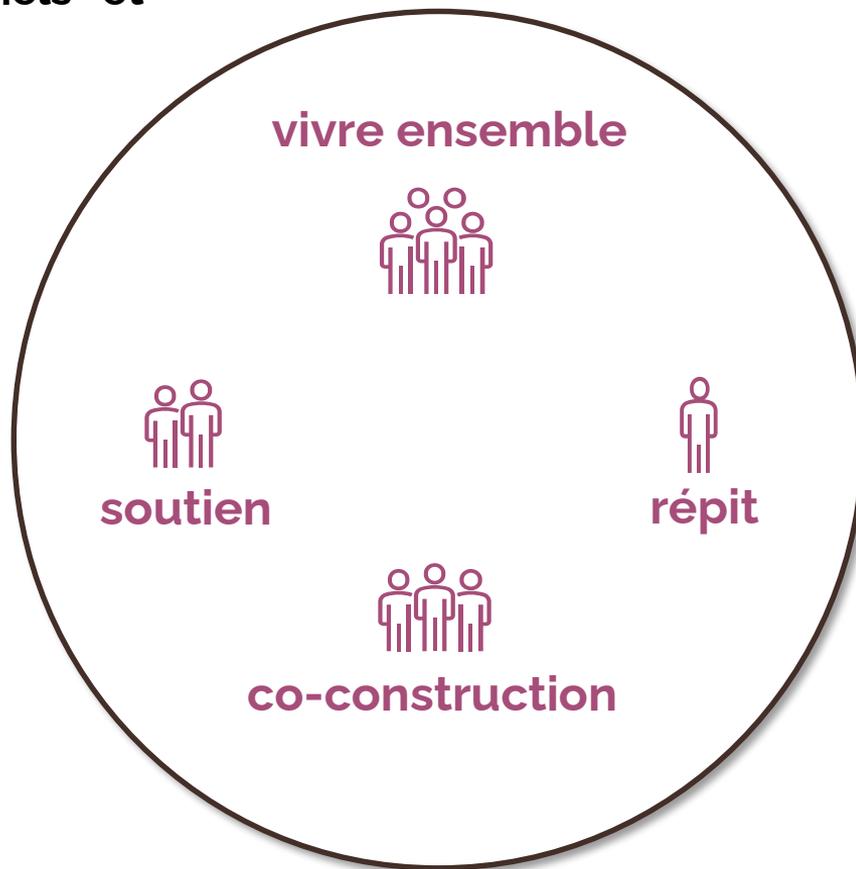
Structurés comme une
maison pour s'y reconnaître
et s'y sentir accueilli

Mis à disposition pour les
familles afin qu'elles se
sentent chez elles

Favorisant les dynamiques
collectives tout en garantissant
la **confidentialité** et l'**intimité**

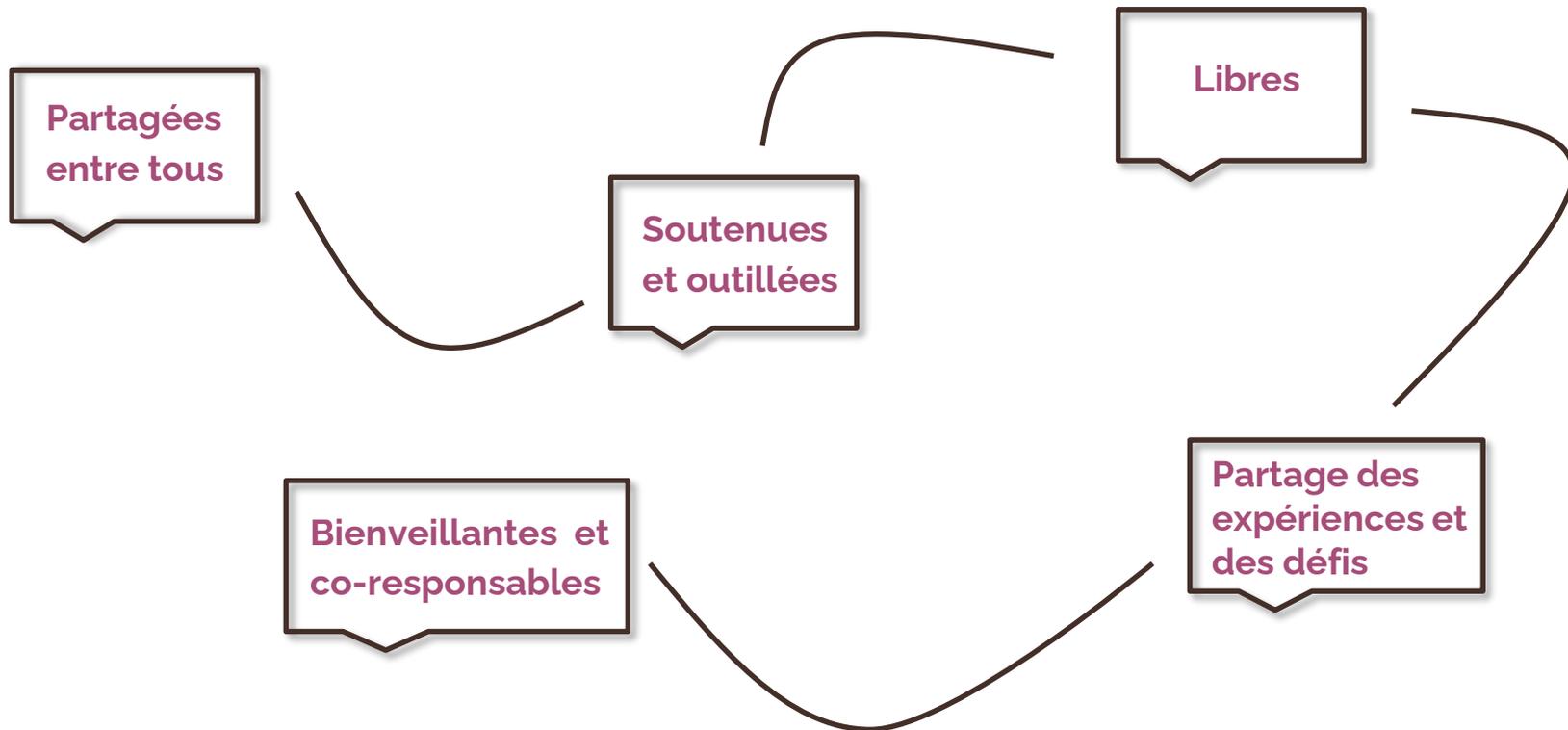
2

Des **temps** collectifs et individuels, formels et informels



3

Des **paroles** pour penser et agir ensemble



NOS MODALITÉS D'ORGANISATION



LA GOUVERNANCE ET STRUCTURATION JURIDIQUE

La création d'une Maison des familles est envisagée sous statut associatif à but non lucratif. Le partenariat est privilégié.

LOCALISATION



- Le besoin des familles et l'offre disponible
- L'accès aux financements
- La proximité avec les familles
- L'accès à des locaux



L'ACTIVITÉ

Plus de 130 m² répondant aux normes d'accessibilité avec un accès à un espace extérieur sécurisé

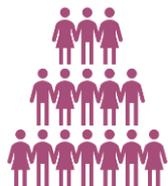
10 personnes
par jour

Entre 50 et 75
familles accueillies
par an + de 3 fois

2 300 accueils
par an

Entre 3 et 5 jours par
semaine ouverts au
public

Entre 40 et 45
semaines d'ouverture



L'ÉQUIPE

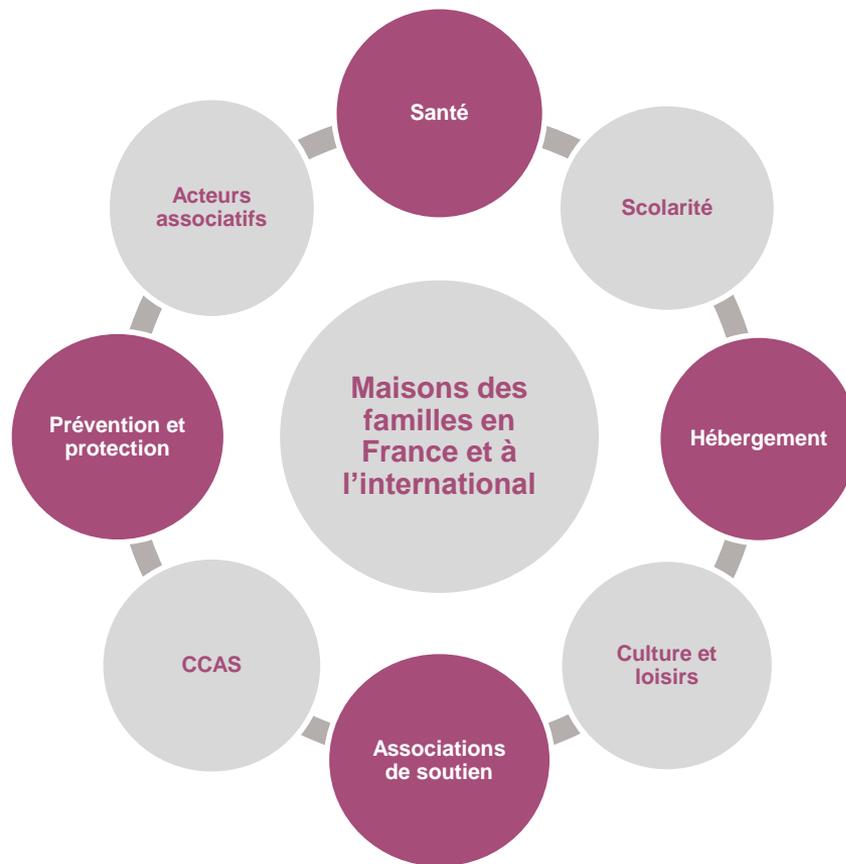
Constituée de
salariés et de
bénévoles



Salariés :
2etp/MDF

Bénévoles :
Entre 8 et 15,
soit environ
2etp cumulés

LE MAILLAGE TERRITORIAL ET NATIONAL





LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les Maisons des familles sont financées par :

les pouvoirs publics (Caf, Etat, Conseil départemental, etc.),

des financements privés (mécénat, philanthropie, dons, crowdfunding,)

des subventions des membres partenaires.

En amont du lancement du projet, nous préconisons de réunir l'ensemble des parties prenantes (associations partenaires, acteurs et collectivités publiques tel que CAF, Ville, Conseil Départemental, etc...) afin de partager le projet et en agréer le montage financier.

LES FONDATEURS

